

No de résolution
ou annotation

**Séance
ordinaire
11 février 2025**

25-02-11

25-02-12

**Procès-verbal du conseil
de la municipalité de Sainte-Marthe**

Séance du 11 février 2025

Procès-verbal de la séance du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 11 février 2025 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire François Pleau;

Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras, Gilbert Séguin;

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand ainsi que madame la directrice générale associée Claudia Baril sont également présents.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Monsieur le maire invite les autres élus à une période de recueillement et invite monsieur le directeur général à faire lecture du mémento prévu à cette fin.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025
5. Service incendie – Achat de cinq habits de combat
6. Programmes d'aide à la voirie locale (PPA ES et PPA CE) – Demande d'aide financière à la députée de Soulanges
7. Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Congrès 2025
8. Dons et commandites
9. Correspondance
10. Questions de l'assistance
11. Levée ou ajournement de la séance

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé

D'ACCEPTER les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2025-02-11/2025-01-31 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 41 309,93 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires Desjardins de 253 490,75 \$, celui en salaire net et déplacements totalisant 45 812,23 \$, l'ensemble des comptes payés et à payer totalisant 343 768,48 \$ et ce, incluant les frais juridiques le cas échéant.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2025

Il est proposé

25-02-13

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025 soit adopté tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

SERVICE INCENDIE – ACHAT DE CINQ HABITS DE COMBAT

ATTENDU QUE les habits de combat à la disposition des membres du Service incendie ont, selon les normes en vigueur, une durée de vie limitée;

ATTENDU QUE la direction du Service incendie a entrepris il y a quelques années un plan de remplacement graduel et continu des habits de combats afin d'éviter une dépense importante la même année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé

25-02-14

D'AUTORISER l'achat de cinq habits de combat à 2 800 \$ chacun, taxes en sus;

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

PROGRAMMES D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PPA ES ET PPA CE) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA DÉPUTÉE DE SOULANGES

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Marthe, malgré sa population d'à peine plus de 1 000 habitants, est la troisième plus vaste en superficie de territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et possède par conséquent un imposant réseau routier municipal de 37,75 km à entretenir;

ATTENDU QUE les différents programmes d'aide financière pour la voirie locale contribuent à atténuer le fardeau des contribuables qui doivent supporter un réseau routier de plusieurs dizaines de kilomètres;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé

25-02-15

QU'une demande d'aide financière d'une somme de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux au montant de 120 000 \$ soit adressée à madame la députée de Soulanges, Marilyne Picard, pour les réparations nécessaires à notre réseau routier municipal, plus précisément sur les chemins Sainte-Marie, (Haut) Saint-Guillaume, Saint-Henri et de la Marmite; sur les montées Saint-Henri, Sainte-Marie, Sainte-Julie, Hodgson, La Puce et Neuve; sur les rues des Loisirs, Steeves, du Moulin, Saint-Denis, Besner, Bertrand, Lavergne et Patrice, et afin également d'améliorer la sécurité du réseau. Cette demande est adressée dans le cadre du PPA-CE.

QU'une autre demande d'aide financière d'une somme de 131 250 \$ pour la réalisation de travaux au montant de 175 000 \$, pour les mêmes routes, soit également adressée à madame la députée de Soulanges, mais cette fois, dans le cadre du PPA-ES.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) – CONGRÈS 2025

Il est proposé

25-02-16

D'AUTORISER l'administration municipale à procéder à l'inscription au congrès 2025 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour les élus de notre conseil municipal qui exprimeront le souhait d'y participer;

D'ACQUITTER les frais d'hébergement, de repas et de transport pour chacun des élus participants sur présentation du formulaire de réquisition de paiement prévu à cette fin et des pièces justificatives.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DONS ET COMMANDITES

Il est proposé

25-02-17

D'ACCORDER un appui financier de la municipalité de Sainte-Marthe au montant total de 200 \$ aux étudiants de l'école secondaire Soulanges dans le cadre de leurs activités de fin d'année, notamment la Collation des Grades et la Soirée Méritas;

D'ACCORDER un appui financier de la municipalité de Sainte-Marthe au montant de 600 \$ à la Fondation Hôpital du Suroît dans le cadre de leur activité de financement qui se tiendra à Sainte-Marthe en avril prochain;

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

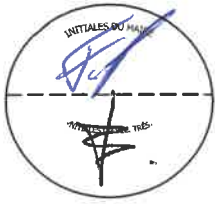
*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire, monsieur le directeur général ainsi que madame la directrice générale associée résumant et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines, le cas échéant.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement à divers sujets. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, monsieur le maire François Pleau met fin à la période de questions.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

25-02-18

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 17

Il est proposé

QUE la présente séance soit levée.


Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***


François Pleau
Maire
Michel Bertrand
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS (Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.


Michel Bertrand
Directeur général